

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/01/2026 - 1711 - 2016 B 06146 - 823 631 122 - HOLDING 2D

①

BILAN – ACTIF

DEPOT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE
DGFIP N° 2050-SD 2025

LE 27 JAN. 2026

Durée de l'exercice précédent *

Désignation de l'entreprise : HOLDING 2D

Adresse de l'entreprise 5-7 RUE DE L'AMIRAL COURBET 94160 SAINT-MANDE

Número SIRET *

8	2	3	6	3	1	1	2	2	0	0	0	1	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Néant

				Exercice N clos le,				
				3	1	1	2	
				2	1	0	2	
				1			4	
				Brut		Amortissements, provisions		
				1		2		
						Net		
						3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB						
	Frais de développement *	CX						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	21 431		21 431			
	Fonds commercial (1)	AH						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL						
	Terrains	AN						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 510		1 510			
	Autres immobilisations corporelles	AT	30 410		22 369		8 041	
	Immobilisations en cours	AV						
	Avances et acomptes	AX						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS						
	Autres participations	CU	6 430 316		417 423		6 012 893	
	Créances rattachées à des participations	BB	4 786 518				4 786 518	
	Autres titres immobilisés	BD						
	Prêts	BF						
	Autres immobilisations financières *	BH	1 698				1 698	
TOTAL (II)		BJ	11 271 882		462 732		10 809 150	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL					
		En cours de production de biens	BN					
		En cours de production de services	BP					
		Produits intermédiaires et finis	BR					
		Marchandises	BT					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV						
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	209 762				209 762
		Autres créances (3)	BZ	74 612				74 612
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD					
Disponibilités		CF	168 153				168 153	
TOTAL (III)		CJ	452 527				452 527	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	11 724 409		462 732		11 261 676	

Renvois : (1) Dont droit au bail : _____ (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : **CP** (3) Part à plus d'un an : **CR**

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : _____ Stocks : _____ Créances : _____

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2025

Désignation de l'entreprise		HOLDING 2D		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....2.202.000.....)	DA	2 202 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	401 252		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	220 200		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	1 457 931		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 785 958		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	6 067 341	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 084 485		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	770 532		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	35 167		
	Dettes fiscales et sociales	DY	76 850		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	227 300		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	5 194 335		
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	11 261 676		
RENVOLS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 131 322			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

3

COMpte DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE N° 2052-SD-2025Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		HOLDING 2D		Exercice N		LE 27 JAN. 2026		Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC				
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF			
			} services *	FG	1 082 753	FH		FI	1 082 753	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		1 082 753	FK		FL	1 082 753		
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	460			
	Autres produits (1) (11)					FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 083 213		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 088			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			Signé par JACKY DAHAN Le 10 nov. 2025		FW	773 959			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 066			
	Salaires et traitements *			Signed with Universign doc_zEwX tx_w8xDO4Zrq8m6		FY	90 750			
	Charges sociales (10)					FZ	34 121			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements * (14)				GA	1 231		
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE				
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	906 215			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	176 997			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 793 560			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	408 039			
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
Total des produits financiers (V)						GP	2 201 599			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	417 423			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	116 412			
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)						GU	533 835			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 667 763			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 844 761			

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>HOLDING 2D</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 662	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 662	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 343	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 343	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	318	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	59 121	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 286 473	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 500 515	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	1 785 958	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	– Crédit-bail mobilier *	HP	
		– Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	460	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS <input type="text" value="A5"/>		A2
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles:	facultatives <input type="text" value="A6"/>	obligatoires <input type="text" value="A9"/>		
	Dont cotisations facultatives Madelin <input type="text" value="A7"/>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <input type="text" value="A8"/>		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
REGULARISATIONS SOCIALES FISCALES	21	7		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		
REGULARISATIONS SOCIALES FISCALES	675	1 178		
REGULARISATIONS FOURNISSEURS	647	477		

S.A.S. HOLDING 2D

SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 2 202 000 EUROS
5-7 RUE DE L'AMIRAL COURBET
94160 SAINT-MANDE
RCS CRETEIL 823 631 122

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2025

S.A.S. HOLDING 2D

SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 2 202 000 EUROS
5-7 RUE DE L'AMIRAL COURBET
94160 SAINT-MANDE
RCS CRETEIL 823 631 122

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2025

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par procès-verbal de l'assemblée générale mixte en date du 16 décembre 2019, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice de douze mois clos le **31 décembre 2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Lors de l'arrêté des comptes, votre société est conduite à effectuer des estimations portant sur l'appréciation de la valorisation des titres de participation (cf. Annexe « Liste des filiales et participations »).

Mes travaux ont constitué à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et leur documentation. J'ai procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou de droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

JONATHAN ELGRABLY – COMMISSAIRE AUX COMPTES

68 BIS BOULEVARD PEREIRE - 75017 PARIS

PARIS, le 13 juin 2025
Le Commissaire aux comptes
Jonathan ELGRABLY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jonathan Elgrably', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 11 261 676,26 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 785 958,05 E.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Signé par JACKY DAHAN
Le 10 nov. 2025

Signed with
Universign doc_9Z.J
tx_w8xDO4Zrq8m6



2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**

La holding 2D a constaté dans ces comptes une dépréciation des titres de la société GM DISTRIBUTION et de la société CAILDIST suite à un test de valorisation des titres au 31 décembre 2024.

La holding 2D a souscrit un prêt de 1 200 000 € auprès de la BPRP.

La holding 2D a acquis les titres de SAS COURDIS au capital de 808 000 € dont le siège social est au 100 rue de Colombes 92400 Courbevoie. La holding 2D détient 100 % des titres.

Pas d'éléments post clôture à signaler.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 11 271 882 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	21 431			21 431
Immobilisations corporelles	31 920			31 920
Immobilisations financières	10 590 162	3 310 070	2 681 700	11 218 531
TOTAL	10 643 513	3 310 070	2 681 700	11 271 882

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 462 732 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	21 431			21 431
Immobilisations corporelles	22 648	1 231		23 879
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	408 039	417 423	408 039	417 423
TOTAL	452 118	418 654	408 039	462 732

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits	21 431	21 431	0	1 à 5 ans
Matériels industriels	1 510	1 510	0	1 à 10 ans
Instal gal agencement	10 000	7 602	2 398	1 à 10 ans
Matériel de transport	259	259	0	1 à 5 ans
Mat de bureau informatique	10 041	10 041	0	1 à 5 ans
Mobilier	10 110	4 467	5 643	1 à 5 ans
TOTAL	53 351	45 309	8 041	

3.2 - Etat des créances = 5 072 590 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 788 216		4 788 216
Actif circulant & charges d'avance	284 374	284 374	
TOTAL	5 072 590	284 374	4 788 216

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 144 867 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	144 867
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	144 867

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 2 202 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2202000	1,00	2 202 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2202000	1,00	2 202 000

4.2 - Etat des dettes = 5 194 335 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	4 084 485	1 021 472	2 672 784	390 229
Dettes financières diverses	770 532	770 532		
Fournisseurs	35 167	35 167		
Dettes fiscales & sociales	76 850	76 850		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	227 300	227 300		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	5 194 335	2 131 322	2 672 784	390 229

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 30 164 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	5 448
Fournisseurs	12 604
Dettes fiscales & sociales	12 111
Autres dettes	
TOTAL	30 164

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 082 753 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	914 344	84,45 %
Produits des activités annexes	168 408	15,55 %
TOTAL	1 082 753	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes**

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 300
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	6 300

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	2	0

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 144 867 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	144 867
Clients factures a etabli(4181000000)	144 867
TOTAL	144 867

8.2 - Charges à payer = 30 164 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes financières diverses :	5 448
Interets courus sur emprunts(1688800000)	5 448
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	12 604
Fournisseurs fact non parvenue(4081000000)	12 604
Dettes fiscales et sociales :	12 111
Provision pour congés payés(4282000000)	8 809
Charges soc sur congés payés(4382000000)	3 221
Taxe apprentissage(4486500000)	81
TOTAL	30 164

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euro

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avais donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
GESMACOM	5 000	972	100	5 000	5 000	61 288		652 329	16 533	
GM DISTRIBUTION	40 000	-404 610	74	467 769	414 486	126 539		1 846 397	21 158	
SOGICONDAMINE	5 000	-124 871	74	3 700	3 700	814 333		3 320 863	46 395	
KARMAN	538 559	230 705	100	191 792	191 792			1 527 925	82 255	
SCI JM	1 000	208 623	98	980	980	272 000		349 169	103 175	
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

« HOLDING 2D »
SAS AU CAPITAL de 2.202.000 euros
Siège social : 5-7 Rue de l'Amiral COURBET 94160 SAINT MANDE
RCS CRETEIL B 823 631 122

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 lesquels font apparaître **un bénéfice de 1 785 958,05 Euros**. En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résultat – Affectation

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée générale entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024** faisant ressortir **un bénéfice de 1 785 958,05 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **1 785 958,05 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **1 785 958,05 Euros**.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 6

Les mandats de Monsieur Jonathan ELGRABLY commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Eric SABBAN commissaire aux comptes suppléant étant arrivé à expiration, l'assemblée générale décide de nommer pour une durée de 6 exercices à compter de l'exercice clos au 31 Décembre 2025 en qualité de :

- commissaire aux comptes titulaire Monsieur Daniel VACRATE né le 7 avril 1971 à Marseille 12, demeurant 11 rue de l'Épinette 94160 SAINT-MANDE inscrit à la CRCC de Paris.

- Commissaire aux comptes suppléant le Cabinet_INTUITEAM Conseil représentée par Monsieur Mikael EDERY domiciliée 50 avenue Victor Hugo 75116 PARIS inscrite à la CRCC de Paris.

La durée des fonctions des commissaires aux comptes expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2030.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]
Pour extrait certifié conforme
Le Président

Signé par JACKY DAHAN
Le 10 nov. 2025

Signed with doc_xQAd
Universign tx_w8xDO4Zrq8m6



DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
L.232-25 al. 2 et L.232-26 al 2 DU CODE DU COMMERCE

HOLDING 2D
SAS AU CAPITAL de 2.202.000 euros
Siège social : 5-7 Rue de l'Amiral COURBET 94160 SAINT MANDE
RCS CRETEIL B 823 631 122
Représentée par son Président la société JD BUSINESS

**Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos
le 31 Décembre 2024**

Le commissaire aux comptes a certifié les comptes sans réserves.

Fait à Paris
Le 30 JUIN 2025

Signé par JACKY DAHAN
Le 10 nov. 2025

Signed with doc_BJak
Universign tx_w8xDO4Zrq8m6

